





## ➤ Objectif principal de l'action :

### Objectif général de l'action :

Mieux connaître le monde du travail pour construire son projet professionnel et maximiser ses chances d'accéder à un emploi.

### Objectif d'accompagnement et localisation :

Le porteur de projet s'engage à intégrer dans son action « **Coaching emploi** », en 2022, 2023, 2024 et en 2025, annuellement.

**40 mesures en file active** sur le périmètre géographique du territoire des « **5 vallées** ».

*L'action s'est déroulée sur le territoire des 5 Vallées (en particulier sur Poix de Picardie, Flixecourt, Doullens, Airaines, Picquigny, St Ouen et Liomer). Elle a été réalisée du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2022.*

## Quantitatif :

### ➤ Nombre de bénéficiaires ayant participé à l'action :

**23 Participants** ont suivi l'action au premier semestre 2022.

- 22 bénéficiaires RSA
- 1 jeune ASE

Au 31/12/2022 il y a 21 personnes en file active, 2 personnes sont sorties avant la fin de l'action :

- Une pour problème de santé et orientation savoirs fondamentaux dans un 1<sup>er</sup> temps.
- Une pour formation DVE (dynamique de choix professionnels).

*Nombre de prescriptions qui ne se sont pas présentées au 1<sup>er</sup> rdv ou n'ont pas adhéré :*

- 5

### ➤ Typologie du public accueilli :

#### Âge moyen des bénéficiaires

Tranche d'âge	2 <sup>ème</sup> semestre 2022
Moins de 25 ans	5
26 à 45 ans	15
Plus de 46 ans	3
<b>TOTAL</b>	<b>23</b>

## Répartition par Sexe

Femme	14
Homme	9
Total	23

## Niveau de formation

Niveau 2	13
Niveau 3	6
Niveau 4	4
Total	23

## Freins

Mobilité	15
Compétences professionnelles	1
Chômage longue durée	5
Autonomie	1
Santé	1
Total	23

## Situation du foyer

Seul(e) sans enfant	12
Seul(e) avec enfant(s)	5
Couple sans enfant	0
Couple avec enfant(s)	6
Total	23

*On peut constater à la lecture des tableaux ci-dessus, que la typologie du public accueilli est de plus en plus éloignée de la réalité du monde professionnel. Le **niveau de formation est bas** et le **gros frein** reste la **mobilité** sur un territoire où les transports en commun sont compliqués. Il est donc très difficile de travailler l'insertion sociale et professionnelle.*

➤ **Les suites de parcours :**

*A la date du 31/12/2022*

Type de sorties	2022
SIAE	1 (toujours sur l'action en 2023)
Formation	2 (dont 1 toujours sur l'action en 2023)
Orientation autre action département	1 (coaching social)
TOTAL	<b>4</b>

**Sur 2 sorties effectives du dispositif :**

- 1 formation DVE
- 1 orientation Coaching social

**21 participants sont encore sur l'action en 2023.**

**Sur ces 21 participants :**

- une personne a effectué une formation d'un mois
- une est en CDDI mais toujours accompagnée sur l'action.

**Qualitatif :**

➤ **Modalités d'accueil et d'accompagnement :**

Après avoir reçu la fiche de prescription la personne est reçue en premier accueil au plus près de son domicile et un entretien de diagnostic est effectué. Un contrat d'engagement est signé et un planning prévisionnel est envisagé avec le bénéficiaire d'une durée de 6 mois.

Des entretiens hebdomadaires sont réalisés physiquement et/ou par téléphone, mail, SMS...

➤ **Les modalités d'évaluation :**

Les personnes ont réalisé une immersion pour valider leur projet professionnel et les évaluer. Un livret entreprise a été rempli par l'entreprise pour évaluer le bénéficiaire.

Des grilles d'évaluations ont aussi été faites et les entretiens hebdomadaires permettent d'évaluer l'avancée du parcours du bénéficiaire.

Un questionnaire de satisfaction est aussi complété par le bénéficiaire pour lui permettre d'évaluer l'action.

Un bilan final est aussi réalisé et transmis au bénéficiaire, à son référent et au département.



## ➤ Atteintes des objectifs :

### Sur 23 bénéficiaires 6 ont effectué une période d'immersion fin 2022.

D'autres **stages sont programmés pour janvier 2023**, 21 personnes étant toujours sur l'action en 2023.

Du fait des congés d'été, la première prescription et la première entrée sur l'action a eu lieu le 29/08/2022. L'action ayant une durée prévisionnelle de 6 mois, la première sortie sera effective au 28/02/2023, sauf sortie anticipée, mais du fait de la file active une nouvelle personne pourra entrer.

*Sur les 6 participants qui ont réalisés une période de stage :*

- *Deux ont effectué une période de 10 jours*
- *Une a effectué une période de 7 jours*
- *Et trois une période de 5 jours*

## ➤ Les partenaires :

Les prescriptions sont envoyées par les assistantes sociales, les référents d'action, la mission locale, le pôle emploi, ...

Les bénéficiaires ont également effectué une période d'immersion comme évoqué dans les objectifs de la convention. Cette période bénéfique au bénéficiaire leur permet de découvrir un métier et de confirmer leur choix professionnel. Un contact a également été pris avec l'entreprise qui a accueilli le bénéficiaire pour un bilan du stage.

### **Un partenariat a été mis en place avec plusieurs structures d'accueil sur le territoire des 5 vallées au deuxième semestre 2022 :**

- Mairie de St Ouen (service cantine)
- Maximo Amiens
- Mairie St Sauveur
- Recyclerie Poix de Picardie
- Mairie de Doullens (service technique)
- Ehpad d'Airaines



### ➤ Supports de communication :

Un diaporama et une fiche explicative ont été transmis aux référents et partenaires prescripteurs, ce qui leur permet d'avoir un support récapitulatif avec mes coordonnées en cas de besoin en informations complémentaires. Deux réunions au département ont été réalisées pour informer les référents, les 12 juillet et 13 septembre 2022. Le 04 Octobre, un « forum emploi formation insertion » s'est déroulé dans les locaux des 3 Chiffons rouges » à Flixecourt.

Un retour de prescription est envoyé après chaque entretien de diagnostic. Les émargements sont envoyés mensuellement, ce qui permet aux référents de suivre l'évolution du parcours du bénéficiaire. Des Copils ont été réalisés également pour suivre l'avancée de l'action.

*Outils pédagogiques créés pour les bénéficiaires :* Des **tests métiers** ont été réalisés avec les bénéficiaires, puis un **livret d'accompagnement** leur a été remis afin de travailler leur insertion sociale et professionnelle, notamment des outils pour travailler les softs et hard skills, la recherche de stage, le CV, la lettre de motivation, l'entretien d'embauche...

### ➤ Les moyens :

Les moyens mis en place ont été respectés, les documents pédagogiques nécessaires au bon fonctionnement de l'action ont été remis à chaque bénéficiaire lors des différents rendez-vous. Le référent a en sa possession un ordinateur portable avec connexion internet qui lui permet de pouvoir travailler avec le participant sur son projet professionnel et de réaliser ainsi avec lui son CV, de consulter les offres de formation, d'emplois, de créer son espace pôle emploi, ... comme évoqué dans les objectifs de la convention. Les lunettes 3D ont été utilisés chez certains bénéficiaires pour découvrir les métiers d'une façon différente. Par contre, certains y sont réticents, dans ce cas, nous regardons des vidéos sur PC.

### ➤ Les motifs de sorties et orientations :

- Une participante est sortie de l'action pour entrer sur une formation DVE (dynamique vers l'emploi)
- Une participante est sortie de l'action car elle n'était pas encore prête pour travailler l'emploi, elle a été orientée vers l'action Coaching social et a intégré



### ➤ Evolution du dispositif :

Le dispositif a bien évolué les prescriptions ont été régulières, ce qui a permis d'atteindre l'objectif fixé de 20 participants en file active. Deux sorties anticipées ont eu lieu et remplacées par 2 nouveaux bénéficiaires.

Les outils pédagogiques ont aussi été revus et retravaillés au fur et à mesure de l'action, et des attentes des bénéficiaires.

En 2022, un livret d'accompagnement sur les différents outils nécessaires pour travailler le projet professionnel a été remis à chaque bénéficiaire en début d'action, qui leur permettra d'avoir un support même après la fin de l'action.

### ➤ Modalités de travail avec les services du Département :

Dès réception de la prescription du référent, le rendez vous est pris rapidement avec le bénéficiaire au plus près de son domicile dans la limite du raisonnable.

L'entretien de diagnostic est donc effectué dans un premier temps avec le bénéficiaire afin d'évaluer ses attentes et d'organiser le planning prévisionnel de l'action découverte des métiers et coaching emploi, pour répondre aux objectifs de celle ci. Lors de cet entretien le bénéficiaire signe donc un contrat d'engagement avec le référent de l'action.

Dès la fin de l'entretien de diagnostic un retour de prescription est envoyé au département ainsi qu'au référent du bénéficiaire RSA afin de l'informer de la décision de celui ci et de la date de démarrage sur l'action.

Les rendez vous pris avec le bénéficiaire RSA correspondent aux engagements de la convention, à savoir un rendez-vous hebdomadaire physique ou téléphonique, mais les rendez vous physiques ont été privilégiés dans un premier temps.

Les bénéficiaires RSA ont également effectué une période d'immersion comme évoqué précédemment.

Le référent a respecté ses engagements dans le retour des documents administratifs mensuels :

- Feuilles d'émargement par bénéficiaire
- Tableau de suivi mensuel

Il participe également aux réunions concernant son action.



### ➤ Difficultés rencontrées :

Comme pour les années précédentes, l'action est sur un territoire très étendu ce qui rend parfois difficile la gestion de celle-ci. En effet lorsqu'un bénéficiaire annule son rdv ou ne se présente pas il est très difficile de pouvoir lui redonner un rdv physique rapidement, mais le référent a fait de son mieux pour accompagner et suivre le bénéficiaire dans son parcours professionnel.

De plus, les bénéficiaires ont de plus en plus de difficultés à comprendre l'importance d'être accompagné et suivi dans leur parcours d'insertion. Beaucoup se sentent obligés de suivre l'action, et n'ont pas envie de s'investir, ni d'effectuer une immersion professionnelle. Ils n'en voient pas l'intérêt. Il y a donc beaucoup de personnes qui abandonnent, ou qui ne se présentent pas au premier rendez vous, ce qui est dommage, car cette action a une réelle importance sur le territoire.

*L'action est désormais sur une notion de file active, 40 en file active sur une durée de 6 mois à partir de 2023, cela risque d'être plus difficile à gérer.*

### ➤ Pistes d'améliorations :

L'action est très importante pour les bénéficiaires elle permet un accompagnement régulier, une aide qui leur permet de reprendre confiance en eux et les aider pour se réinsérer. Les personnes peuvent reprendre doucement tout en étant guidé et conseillé. L'accompagnement hebdomadaire est très bien puisqu'il permet un contact régulier.

L'action coaching emploi mise en place au 2ème semestre est une très bonne chose, il correspond parfaitement à la demande des bénéficiaires, avec des suivis réguliers et en individuels sur une durée de 6 mois. Le mot « coaching » est très bien utilisé, car les bénéficiaires ont besoin de se sentir accompagnés de façon régulière. C'est ce qui avait déjà été mis en place lors de l'action découverte des métiers. J'ai pu me rendre compte que pour les personnes qui avaient réellement envie de retrouver un emploi et/ou formation, ce fonctionnement était bénéfique à leur réinsertion. Ils apprécient d'avoir le même référent du début à la fin, ce qui permet une meilleure relation de confiance.

**Nous avons donc mis cette année un point important sur la réalisation d'une période d'immersion pour chaque bénéficiaire.**

**En 2022, l'APFE a mis en place les transports solidaires et certains bénéficiaires ont pu en bénéficier pour aller en stage d'immersion et/ou en rendez-vous professionnels. Ce qui a permis de pouvoir travailler le frein Mobilité.**